

## LES COMMANDES D'AUTOMNE

Le commerce de gros dans les différentes lignes de marchandises a déjà reçu un bon nombre d'ordres pour livraison fin d'octobre ou courant de novembre.

Dans les localités desservies par les bateaux, les marchands feraient bien de ne pas attendre que la glace soit prise pour passer leurs ordres et en demander livraison par le dernier bateau, comme le fait se représente malheureusement tous les ans pour un certain nombre.

D'ailleurs à quoi sert d'indiquer: "par dernier bateau." Personne ne sait quand partira ce dernier bateau, suivant l'état du fleuve la date de son dernier départ peut varier d'une année à l'autre de 15 jours et même davantage.

Les marchands qui veulent réellement profiter de taux de fret par bateau agiraient prudemment et sagement en indiquant une date fixe de chargement et en ne la fixant pas à une époque trop tardive.

Le tonnage des bateaux est limité et ceux-ci ne peuvent jamais emporter toutes les marchandises dont on voudrait les charger.

Nous comprenons que plus tardive est la livraison et plus tardive aussi se trouve l'échéance; mais il faut choisir souvent entre un paiement plus rapproché et des taux de fret plus élevés; chacun, en ce cas, doit étudier ce qui lui est le plus avantageux.

Pour les ordres à livrer par voie ferrée, on cherche à éviter les taux de fret élevés de l'hiver; mais, pour cela, il ne faut pas attendre jusque dans les derniers jours d'octobre pour faire exécuter les ordres avant le 1er novembre, quand les tarifs d'hiver commencent à être appliqués à cette date, ou dans la deuxième semaine de novembre quand les compagnies de chemins de fer mettent en vigueur le 15 novembre, leurs tarifs élevés. C'est ce qui se présente trop souvent. Là encore il faut tenir compte de l'encombrement et des difficultés de camionnage.

Ceux-là agissent sagement qui passent leurs ordres sans trop tarder et donnent au commerce de gros une certaine latitude pour la livraison.

## Pour les fumeurs

Pour les articles de fumeurs en tous genres, il n'y a pas au Canada de Maison mieux montée que la maison Genin, Trudeau & Co., 1670 rue Notre-Dame, Montréal. Cette maison importe tout ce qui se fait de nouveau en fait de Pipes, Porte-Cigares, Porte-Cigarettes, etc. Cette maison a l'agence exclusive au Canada de la célèbre Pipe "Peterson"; elle est propriétaire de différentes autres marques très avantageusement connues dans le commerce, et ses prix sont les plus bas du commerce.

## CONVENTION ANNUELLE DES MANUFACTURIERS CANADIENS.

## PREMIERE JOURNÉE

Mardi le 20 courant ont commencé les travaux de la 33e Convention annuelle de l'Association des Manufacturiers Canadiens. La journée était consacrée aux réunions des divers comités.

C'est le soir seulement qu'a eu lieu l'ouverture, réelle de la Session sous la présidence de M. George E. Drummond. Le maire, M. Laporte, souhaite la bienvenue aux délégués au nom de la ville. M. J. J. Hill souhaite également la bienvenue aux membres présents au nom de la branche locale dont il est le président.

M. W. K. George, de Toronto, vice-président de l'Association répond à ces souhaits.

M. Drummond présente alors l'adresse annuelle présidentielle que nous résumons aussi brièvement que possible :

Nous venons, dit-il, de clore une nouvelle année de paix dans tout l'empire Britannique, une année qui a été marquée notablement par le développement de l'opinion publique en faveur de l'union impériale pour le commerce et l'industrie.

La question de la réorganisation de l'Empire et des intérêts impériaux est devenue une question vivace qui semble vouloir se régler de façon à établir une fédération permanente du peuple britannique dans le monde entier.

Hors de l'Empire, l'événement le plus important a été la guerre russo-japonaise qui a illustré la force et l'énergie des Japonais. Si le Japon, avec ses 40 millions d'habitants, dans trente années, a accompli sa transformation si radicale, que ne pourra pas faire la Chine avec ses 400 millions de citoyens ?

"Pour nous, Canadiens, si nous voulons tendre à la suprématie commerciale, nous devons lire ces signes des temps; en d'autres termes, nous devons reconnaître comme un de nos premiers devoirs, celui de notre obligation nationale et impériale de la protection de notre commerce sur l'Atlantique et sur le Pacifique.

La marche à suivre pour édifier une nation qui grandit comme la nôtre, c'est de donner notre activité à préserver et à développer les industries manufacturières du Canada. La source de la richesse d'une nation est dans ce qu'elle crée. L'industrie suit la production. Si nous fabriquons, nous sommes prospères, sinon nous perdons dans chaque phase de notre vie nationale et nous appauvrissons.

Énumérons aussi brièvement que possible la place et l'importance que nos intérêts manufacturiers occupent aujourd'hui.

En premier lieu, nous pouvons dire que nous n'avons pas moins de \$520,000,000 de capitaux placés dans les industries au Canada. En 1881, nous n'avions que \$159,000,000. C'est donc en 20 ans environs une augmentation de \$361,000,000.

La production totale de 14,650 fabriques canadiennes a été, en 1901, de \$481,053,375. Pour produire ce résultat il a fallu 344,095 employés, qui ont reçu en salaires, \$113,283,146. Le montant de matières premières utilisées a été de \$266,527,858, soit un profit net pour le pays de \$214,525,517.

En établissant ces chiffres il est bon de remarquer que seulement les fabriques ayant au moins un personnel de cinq hommes ont été comptées.

D'un autre côté la valeur totale combinée

des produits de notre agriculture, de notre laiterie, de nos mines, de nos pêcheries, de nos forêts, a été de \$511,666,306, c'est-à-dire seulement de \$3,000,000 de plus que les produits manufacturés.

On ne saurait trop comprendre la valeur d'un marché canadien pour les produits canadiens.

Parlant des importations et des exportations. M. Drummond dit que nous importons beaucoup trop des Etats-Unis. Pourquoi acheter des américains ce que nous pouvons fabriquer aussi avantageusement ici ?

La politique de l'Association, à l'égard de notre tarif douanier, est absolument la même qu'il y a deux ans, quand les résolutions d'Halifax furent adoptées.

Les deux seuls marchés pratiques, pour les produits canadiens, sont le marché canadien et le marché de la Grande-Bretagne.

Notre but doit être de conserver intact le marché du Canada, et de ne transférer à la mère-patrie que le surplus de ce qui est nécessaire à nos propres besoins.

Nous avons un devoir impérieux à remplir envers notre population.

Ici, au Canada, le travail doit être aussi bien rémunéré que dans la république voisine.

Il faut protéger le fruit du travail de nos ouvriers d'une façon aussi efficace que les Etats-Unis le font pour les leurs, tout autant qu'il faut, dans nos arrangements préférentiels avec le Royaume-Uni, protéger nos ouvriers contre les salaires peu élevés et la moyenne du coût de la vie en Grande-Bretagne.

Une révision complète du tarif canadien s'impose à l'attention de nos législateurs.

La réforme que l'association a demandée, il y a deux ans, n'a pas encore été entreprise par le gouvernement fédéral.

Ce délai est déplorable et le parlement aurait dû reconnaître plus tôt la justesse des prétentions de l'association.

Quant à la question de préférence à accorder à l'Angleterre et à ses colonies, l'association n'a jamais cessé de prêcher pour l'adoption de dispositions qui accorderaient une préférence substantielle ou raisonnable à la mère patrie et à toute autre colonie britannique disposée à la réciprocité.

Une politique donnant aux Canadiens un avantage sur les marchés de la Grande-Bretagne, serait d'un grand intérêt pour nos agriculteurs.

Ce serait aussi à l'avantage de nos intérêts nationaux et impériaux, en ce que notre pays deviendrait bien plus attrayant pour les immigrants anglais et autres.

L'Association veut un service rapide sur l'Atlantique, des ports parfaits, des moyens de transports toujours de plus en plus perfectionnés.

M. Drummond cite les avantages de la préférence accordée aux Indes Occidentales, ce qui a absolument sauvé l'industrie du sucre dans cette colonie.

L'Association voit avec plaisir le projet d'un nouveau transcontinental.

Le président a parlé ensuite du capital et du travail, montrant que l'un est solidaire de l'autre, et que les deux doivent s'unir et vouloir la prospérité du pays.

La classe ouvrière a droit à l'attention la plus sérieuse des patrons.

Si l'ouvrier n'est pas assez rémunéré, il est du devoir du patron d'augmenter son salaire, c'est-à-dire d'améliorer sa position.

Avant de terminer, M. Drummond a déclaré qu'il est dans l'ordre que les ouvriers s'associent ensemble, dans une corporation